



-3569-

**Province de Québec
Corporation de la Ville de Forestville
Forestville, Comté René-Lévesque**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 13 novembre 2018 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal de la Ville de Forestville :

Sont présents : Mme Micheline Anctil, mairesse;
Mme Dolorès Simard, conseillère au siège # 1;
M. Richard Foster, conseiller au siège # 3;
Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 4;
Mme Nadine Gagné, conseillère au siège # 5;
M. Guy Racine, conseiller au siège # 6;
Mme Lison Huard, greffière adjointe.
Est absent : M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 2.

sous la présidence de la mairesse, Mme Micheline Anctil.

Ouverture de la séance

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 h 30.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du dernier procès-verbal**
 - 3.1 Séance ordinaire du 9 octobre 2018
- 4. Message de la mairesse**
 - 4.1 Convention collective
 - 4.2 Vente d'actifs
 - 4.3 Journée de la gentillesse
- 5. Développement culturel et communautaire**
 - 5.1 Rapport de la conseillère Mme Dolorès Simard
 - 5.2 Forestville : 75 ans d'histoire / Demande d'aide financière
 - 5.3 École St-Luc / Appui
- 6. Urbanisme et mise en valeur du milieu**
 - 6.1 Rencontre population de Paul-Baie
 - 6.2 Rapport des permis de rénovation et de construction



7. Sécurité publique

- 7.1 Rapport du conseiller M. Richard Foster
- 7.2 Entente intermunicipale incendie / Cessions mobilière et immobilières
- 7.3 Entente intermunicipale incendie / Entente CTM Québec inc.

8. Transport

- 8.1 Rapport du conseiller M. Richard Foster

9. Tourisme

- 9.1 Rapport de la conseillère Mme Gina L'Heureux
- 9.2 ZEC Forestville Rivière Laval / Appui

10. Hygiène du milieu

- 10.1 Rapport de la conseillère Mme Nadine Gagné
- 10.2 Programme TECQ 2014-2018
- 10.3 Programme TECQ 2014-2018 / Mandat d'accompagnement et soutien

11. Loisirs et sports

- 11.1 Rapport du conseiller M. Guy Racine

12. Administration

- 12.1 Approbation et paiement des comptes
- 12.2 États comparatifs
- 12.3 Autorisation de déplacements
- 12.4 Aide financière
- 12.5 Cahier souvenir 75^e anniversaire de Forestville
- 12.6 Réfection façade hôtel de ville / Appel d'offres

13. Actes législatifs

- 13.1 Adoption du règlement # 2018-280
- 13.2 Avis de motion règlement # 2018-281
- 13.3 Avis de motion règlement # 2018-282

14. Affaires nouvelles

15. Période de questions des citoyens

16. Clôture et levée de la séance

Adoption du dernier procès-verbal

R-1811-145

Attendu qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 9 octobre 2018 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance. Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.



Convention collective

La mairesse informe la population que la Ville a signé la nouvelle convention collective avec les employés municipaux pour une durée de 6 ans rétroactive au 1^{er} janvier 2016. Elle fait un résumé du processus de négociations, de la nouvelle structure salariale intégrée, du maintien de l'équité salariale ainsi que des augmentations consenties. Une moyenne de 1,9 % par année a été négociée pour les années 2019 à 2021 et une rétroactivité forfaitaire de 1,5 % par année pour les années 2016, 2017 et 2018.

Vente d'actifs

La mairesse informe la population qu'une vente d'actifs a été organisée afin de se départir de fournitures excédentaires. Il y avait plus de 85 lots à vendre dont 73 ont été vendus. Des prix de base ont été fixés pour certains articles pour un montant de 9 200 \$ et la vente a rapporté 14 373 \$.

Journée de la gentillesse

La mairesse informe la population qu'aujourd'hui le 13 novembre, c'est la journée de la gentillesse décrétée en 2014 par l'Assemblée nationale.

Développement culturel et communautaire / Rapport de la conseillère Mme Dolorès Simard

La conseillère invite la population au marché de Noël qui aura lieu le 25 novembre 2018 au Complexe Guy-Ouellet de 10 h à 16 h. Elle mentionne que l'École St-Luc sera à la bibliothèque municipale pour le Festi-Livre, que la Chorale « Les Gens de mon pays » sera sur place pour une prestation et que le Père Noël y sera également de 14 h à 16 h.

Forestville : 75 ans d'histoire / Demande d'aide financière R-1811-146

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser Mme Johannie Gaudreault, agente de développement à présenter une demande de subvention auprès de la MRC Haute-Côte-Nord et à signer tous les documents nécessaires, et ce, dans le cadre de la politique de soutien aux projets structurants pour le projet intitulé « Forestville : 75 ans d'histoire » en lien avec les festivités qui auront lieu en 2019. Il est également résolu de confirmer que la Ville s'engage à payer sa part des coûts admissibles.

École St-Luc / Appui R-1811-147

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'appuyer l'École St-Luc dans ses démarches pour le projet en médiation culturelle réalisé par les élèves de 1^{re} et 2^e année qui consiste à peindre des bancs de parc qui seront installés dans la ville.

Rencontre population de Paul-Baie

La mairesse invite la population le 3 décembre prochain à 19 h à l'hôtel de ville, le directeur de l'aménagement du territoire de la MRC Haute-Côte-Nord, M. Kevin Bédard, sera présent afin de discuter du plan d'intervention en infrastructures routières locales qui sera déposé par la MRC. M. Daniel Charette, technicien en urbanisme sera également présent. Une invitation personnelle sera expédiée à tous les résidents de Paul-Baie.



Rapport des permis de rénovation et de construction

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport des permis de rénovation et de construction préparé par M. Daniel Charrette, technicien en urbanisme.

| SOMMAIRE DES PERMIS DE CONSTRUCTION-RÉNOVATION OCTOBRE 2018 | | | | | | |
|---|------------------------|---------------------|------------------------|---------------------|------------|---------------------|
| NOUVELLES CONSTRUCTIONS | | | | | | |
| Descriptions | Janvier à octobre 2018 | | Janvier à octobre 2017 | | 2017 | |
| | Permis | Valeur estimée | Permis | Valeur estimée | Permis | Valeur estimée |
| Maison mobiles | | | 2 | 170 000 \$ | 2 | 170 000 \$ |
| Résidences simples | 1 | 90 000 \$ | 1 | 183 000 \$ | 1 | 183 000 \$ |
| Résidences multiples | | | 0 | - \$ | 0 | 20 000 \$ |
| Chalets / autres | | | 2 | 10 000 \$ | 2 | - \$ |
| Commerces | | | 0 | - \$ | 0 | - \$ |
| Industries | | | 0 | - \$ | 0 | - \$ |
| Autres (institution & gouvernement) | | | 0 | - \$ | 0 | - \$ |
| Total | 1 | 90 000 \$ | 5 | 363 000 \$ | 5 | 373 000 \$ |
| RÉNOVATIONS ET AMÉLIORATIONS | | | | | | |
| Descriptions | Janvier à octobre 2018 | | Janvier à octobre 2017 | | 2017 | |
| | Permis | Valeur estimée | Permis | Valeur estimée | Permis | Valeur estimée |
| Résidences simples + maisons mobiles | 97 | 955 250 \$ | 114 | 1 060 900 \$ | 119 | 1 133 900 \$ |
| Résidences multiples | 14 | 216 300 \$ | 3 | 80 000 \$ | 4 | 130 000 \$ |
| Chalets | 32 | 26 000 \$ | 1 | 25 000 \$ | 1 | 25 000 \$ |
| Commerces | 4 | 124 250 \$ | 6 | 300 500 \$ | 7 | 350 500 \$ |
| Industries | | | 1 | 625 000 \$ | 1 | 625 000 \$ |
| Autres (institution & gouvernement) | 3 | 2 094 135 \$ | 5 | 1 489 665 \$ | 7 | 2 359 665 \$ |
| Démolitions | | | 1 | - \$ | 1 | - \$ |
| Annulé | | | 0 | - \$ | 0 | - \$ |
| Total | 150 | 3 415 935 \$ | 131 | 3 581 065 \$ | 140 | 4 624 065 \$ |

Sécurité publique / Rapport du conseiller M. Richard Foster

Le conseiller transmet le message de prévention de Mme Marie-Pier Dufour, technicienne en prévention des incendies.

« Le froid de l'hiver entraîne une utilisation accrue des systèmes de chauffage qui sont régulièrement la cause d'incendie, particulièrement si les utilisateurs sont négligents. Le dégagement des appareils de chauffage, l'entretien régulier, l'installation conforme et l'utilisation adéquate permettent le réchauffement sans mettre la sécurité en danger. Le ramonage des cheminées et l'utilisation appropriée d'un appareil homologué et conforme sont quelques gestes pouvant prévenir un sinistre. Avec le changement d'heure c'est le temps de changer la pile de l'avertisseur de fumée. Ne pas oublier que la durée de vie des avertisseurs de fumée est de 10 ans, il faut les changer même s'ils semblent fonctionnels. Lors d'un incendie, un système de détection efficace permettra d'avoir le temps de sortir.

Entente intermunicipale incendie / Cessions mobilière et immobilières

R-0811-148

Attendu qu'une entente intermunicipale concernant l'organisation d'un service de protection contre les incendies est intervenue le 29 août 2018 entre les municipalités de Colombier, Portneuf-sur-Mer, Longue-Rive, Les Escoumins, Les Bergeronnes et la Ville de Forestville;

Attendu qu'à l'article 11 de cette convention, chacune des municipalités concernées s'engageait à céder gratuitement à la Ville de Forestville tous les actifs mobiliers et immobiliers utilisés pour le combat et la prévention des incendies;

Attendu qu'il y a lieu de donner suite à cet engagement :



Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

- D'autoriser la mairesse et/ou la greffière adjointe, comme ils le sont par les présentes, à signer, pour et au nom de la Ville de Forestville toutes les cessions mobilières et immobilières à intervenir, de même que tout autre document nécessaire ou utile pour donner entier effet à la présente résolution;
- De mandater le notaire, M^e Denis Turcotte à préparer tous les documents nécessaires aux transactions;
- De mandater, le cas échéant, Jean Roy, arpenteur géomètre à préparer les plans nécessaires aux transactions.

**CTM Québec inc. / Contrat d'entretien des équipements
R-1811-149**

Attendu que la Ville de Forestville dans le cadre de son Entente intermunicipale en sécurité incendie a signé un contrat d'entretien des équipements avec CTM Québec inc.;

Attendu que ce contrat d'entretien ne correspond plus aux besoins de l'Entente intermunicipale;

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de mettre fin, à compter du 1^{er} janvier 2019, au contrat d'entretien des équipements.

Transport / Rapport du conseiller M. Richard Foster

Le conseiller informe la population des sujets suivants :

Stationnement interdit en période hivernale sur tout le territoire

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23 h et 7 h, du 15 novembre au 15 avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité. Il rappelle que le stationnement sur la 7^e Rue est interdit en tout temps, et ce, pour des raisons de sécurité. À cet effet, une signalisation adéquate est déjà installée.

Tourisme / Rapport de la conseillère Mme Gina L'Heureux

La conseillère informe la population des statistiques de fréquentation du bureau d'accueil et du musée.

| | 2017 | 2018 |
|------------------|------|------|
| Bureau d'accueil | 4435 | 4157 |
| Musée | 837 | 987 |

ZEC Forestville Rivière Laval / Appui

R-1811-150

Attendu que la ZEC Forestville désire procéder à l'amélioration de ses unités d'hébergement dans le secteur du Lac aux pins;

Attendu que les retombées de cet investissement seront non négligeables pour la ZEC;



Attendu que la pratique des activités de pêche, de chasse et de piégeage génère des retombées économiques importantes pour notre région;

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'appuyer la ZEC Forestville dans toutes ses démarches afin d'obtenir l'aide financière nécessaire à la réalisation de ce projet.

Hygiène du milieu / Rapport de la conseillère Mme Nadine Gagné

La conseillère informe la population des sujets suivants :

Résidus domestiques dangereux et produits électronique

Elle demande à la population de ne pas déposer les résidus domestiques dangereux et les produits électroniques dans les ordures ménagères ou dans le recyclage. Elle invite les citoyens à en disposer en allant les porter à l'Écocentre de Portneuf-sur-Mer ou au garage municipal situé à côté de l'hôtel de ville.

Horaire hivernal Écocentre Portneuf-sur-Mer

La conseillère informe la population de l'horaire hivernal de l'Écocentre, dimanche, lundi et mardi : fermé et mercredi, jeudi, vendredi et samedi : de 10 h à 15 h.

Taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 (2019)

R-1811-151

Attendu que la Ville de Forestville a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014-2018;

Attendu que la Ville de Forestville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle afin de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

Il est proposé par la conseillère Mme Dolorès Simard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

- Que la Ville de Forestville s'engage à respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle;
- Que la Ville de Forestville s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018.
- Que la Ville de Forestville approuve le contenu et autorise l'envoi du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la Ministère des Affaires municipales, et de l'Habitation;



- Que la Ville de Forestville s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisation en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;
- Que la Ville de Forestville s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution;
- Que la Ville de Forestville atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

**Programme TECQ 2014-2018 / Mandat d'accompagnement et soutien
R-1811-152**

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de mandater la firme France Thibault, ingénieure expert-conseil à assister la Ville de Forestville dans toutes ses démarches dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ), et ce, selon les projets et les tarifs suivants :

- Élaboration de la programmation :2 500 \$
- Préparation du devis d'appel d'offres de services professionnels permettant de mandater une firme d'ingénierie qui réalisera les plans et devis ainsi que la surveillance des travaux de mise à niveau des équipements d'eau potable et eaux usées :5 500 \$
- Déplacement au besoin, à notre demande :1 500 \$

Loisirs et sports / Rapport du conseiller M. Guy Racine

Le conseiller informe la population que la salle d'entraînement a augmenté considérablement la fréquentation depuis l'ouverture en février, soit 198.3 %.

La mairesse mentionne qu'au niveau monétaire en 2017 les droits d'entrées ont été de 17 000 \$ et qu'au 31 octobre 2018 on est à 33 704 \$.

Approbaton et paiement des comptes

R-1811-153

Attendu que les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques et des comptes à payer ont été remises à chaque membre du conseil et tous déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à la lecture à cette séance;

Attendu que la greffière adjointe a fourni, aux membres du conseil, tous les documents et explications à la satisfaction de ceux-ci et que la trésorière adjointe atteste que les crédits nécessaires sont disponibles;

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'approuver les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques et d'autoriser le paiement des comptes à payer. Le conseiller M. Richard Foster demande de vérifier pourquoi le kilométrage a été chargé pour le compte # 1069 avant de procéder au paiement de celui-ci.



-3576-

| Description | Montant |
|--|------------------------|
| Comptes payés par prélèvements bancaires | 326 543.14 \$ |
| Comptes payés par chèques | 597 906.76 \$ |
| Comptes à payer | 104 410.96 \$ |
| Total | <u>1 028 860.86 \$</u> |

États comparatifs

Tel que requis par l'article 105.4 de la Loi des Cités et villes, les membres du conseil prennent connaissance des états comparatifs préparés par Mme Linda Ouellet, trésorière adjointe.

Le premier état comparatif compare les revenus et les dépenses de l'exercice financier courant, réalisé jusqu'au dernier jour du mois qui s'est terminé au moins 15 jours avant celui où l'état comparatif est déposé. Il compare également les revenus et dépenses de l'exercice financier précédent, qui ont été réalisés au cours de la même période.

| ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS AU 30 SEPTEMBRE 2018 | RÉSULTAT AU 30-09-2017 | RÉSULTAT AU 30-09-2018 | BUDGET 2018 |
|---|------------------------|------------------------|---------------------|
| REVENUS | | | |
| Taxes | 3 453 819 \$ | 3 521 638 \$ | 3 513 700 \$ |
| Tenant lieu de taxes | 51 556 \$ | 46 680 \$ | 310 200 \$ |
| Sécurité publique | 411 901 \$ | 469 308 \$ | 575 984 \$ |
| Revenus de sources locales | 103 593 \$ | 142 164 \$ | 148 000 \$ |
| Autres revenus | 398 255 \$ | 443 519 \$ | 461 600 \$ |
| Transferts | 1 222 664 \$ | 1 209 279 \$ | 1 461 538 \$ |
| Appropriation des surplus | - \$ | - \$ | 140 068 \$ |
| TOTAL DES REVENUS | 5 641 788 \$ | 5 832 587 \$ | 6 611 090 \$ |
| DÉPENSES | | | |
| Administration générale | 836 869 \$ | 684 153 \$ | 1 069 800 \$ |
| Sécurité publique | 671 916 \$ | 723 060 \$ | 1 067 500 \$ |
| Transport | 715 663 \$ | 986 912 \$ | 1 241 790 \$ |
| Hygiène du milieu | 671 945 \$ | 699 879 \$ | 1 086 800 \$ |
| Urbanisme et mise en valeur | 301 882 \$ | 411 535 \$ | 585 650 \$ |
| Loisirs et culture | 588 312 \$ | 667 188 \$ | 873 150 \$ |
| Service de la dette | 535 458 \$ | 462 642 \$ | 686 400 \$ |
| Activités d'investissement | | | |
| TOTAL DES DÉPENSES | 4 322 046 \$ | 4 635 369 \$ | 6 611 090 \$ |

Le second état comparatif compare les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant, au moment de la préparation de l'état et selon les renseignements dont dispose alors la trésorier adjointe, et ceux qui ont été prévus par le budget de cet exercice.

| ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS AU 31 DÉCEMBRE 2018 | RÉSULTAT PRÉVUS | BUDGET 2018 |
|--|---------------------|---------------------|
| REVENUS | | |
| Taxes | 3 522 000 \$ | 3 513 700 \$ |
| Tenant lieu de taxes | 310 000 \$ | 310 200 \$ |
| Sécurité publique | 624 000 \$ | 575 984 \$ |
| Revenus de sources locales | 180 000 \$ | 148 000 \$ |
| Autres revenus | 559 300 \$ | 461 600 \$ |
| Transferts | 1 414 700 \$ | 1 461 538 \$ |
| Appropriation des surplus | - \$ | 140 068 \$ |
| TOTAL DES REVENUS | 6 610 000 \$ | 6 611 090 \$ |
| DÉPENSES | | |
| Administration générale | 875 000 \$ | 1 069 800 \$ |
| Sécurité publique | 1 059 000 \$ | 1 067 500 \$ |
| Transport | 1 200 000 \$ | 1 241 790 \$ |
| Hygiène du milieu | 1 000 000 \$ | 1 086 800 \$ |
| Urbanisme et mise en valeur | 463 000 \$ | 585 650 \$ |
| Loisirs et culture | 869 000 \$ | 873 150 \$ |
| Service de la dette | 686 400 \$ | 686 400 \$ |
| Activités d'investissement | 334 500 \$ | - \$ |
| TOTAL DES DÉPENSES | 6 486 900 \$ | 6 611 090 \$ |



Autorisation de déplacements

R-1811-154

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser ou de ratifier les déplacements suivants :

30 octobre 2018 | Baie-Comeau

- **Mme Gina Foster, directrice des loisirs**
Formation sur les responsabilités des propriétaires/gestionnaires d'équipements récréatifs et sportifs extérieurs.

28 novembre 2018 | Baie-Comeau

- **Mme Lison Huard, greffière adjointe**
Formation « Les contrats municipaux dans la foulée de l'adoption des projets de lois 122, 155 et 108 ».

Aide financière

R-1811-155

Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'offrir une aide financière afin de soutenir les activités de l'organisme suivant :

| Organisme | Activité | Montant |
|--------------------------|--|-------------------------------|
| Chambre de commerce CFPL | 35 ^e édition du Tournoi famille | Revenu du bar selon politique |

Cahier souvenir 75^e anniversaire de Forestville

R-1811-156

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de mandater Journal Haute-Côte-Nord pour la conception et l'impression d'un cahier souvenir de 48 pages pour le 75^e anniversaire de Forestville et d'accepter l'offre au montant de 6 850 \$ plus taxes applicables pour 3 000 copies.

Réfection façade hôtel de ville / Appel d'offres

R-1811-157

Il est proposé par la conseillère Mme Dolorès Simard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de procéder par appel d'offres public pour la réfection de la façade de l'hôtel de ville et de mandater Mme Lison Huard, greffière adjointe à titre de responsable de l'appel d'offres.

Adoption du règlement # 2018-280

R-1811-158

Attendu qu'un avis de motion du règlement # 2018-280 a été donné par le conseiller M. Guy Racine lors de la séance ordinaire du 9 octobre 2018;

Attendu qu'un avis public du résumé du règlement a été publié dans le journal local du 24 octobre dernier;

Attendu qu'une copie du règlement a été déposée selon les délais de l'article 356 de la Loi des cités et villes, les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance;



-3578-

Attendu que la mairesse fait un résumé du règlement;

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter le règlement # 2018-280 relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Forestville.

Avis de motion règlement # 2018-281

R-1811-159

Un avis de motion est donné la conseillère Mme Nadine Gagné que sera adopté à une prochaine séance, le règlement # 2018-281 relatif à gestion contractuelle dont copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil et est disponible pour consultation.

Avis de motion règlement # 2018-282

R-1811-160

Un avis de motion est donné par le conseiller M. Richard Foster que sera adopté à une prochaine séance, le règlement # 2018-282 modifiant le règlement # 2012-256 relatif à la tarification incendie dont copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil et est disponible pour consultation.

Période de questions des citoyens

Aucune question n'a été posée.

Clôture et levée de la séance

La mairesse déclare la séance close et la conseillère Mme Dolorès Simard propose la levée à 20 h 10, et ce, à l'unanimité des membres du conseil présents.

Mairesse

Greffière adjointe